

REVENDICATIONS CGT POUR LA REUNION
DES RP DU MOIS DE MAI 2023

I-QUESTIONS D'ORDRE GENERAL :

1) La CGT demande une présentation sur le non-respect des accords concernant l'amplitude horaire journalière et hebdomadaire sur le mois d'avril 2023 ainsi que le non-respect des 72h de délai de prévenance sur les changements d'horaire et les journées de travail rajoutées ou supprimées.

	Semaine 14	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17
Nombre de modification	1	2	5	-
Raisons des modifications	Ajout de RTT	Ajout de RTT	Ajout de RTT	-

Effectifs au 31 mars 2023

CDI	CDD	Intérimaires	Stagiaires	Suspensions de contrat
342	29	19	3	23

Compteurs au 31 mars 2023

+70H	-40H	Compteurs MOI+MOD
2	3	MOD : +6h Qualifiés : +8h Opérateurs : -9h MOI : +28h
+ 6 fois > 42 heures hebdo	2 fois	
+ 2 fois > 48 heures/6 jours	0 fois	
Travail journalier > 8h / nuit	4 fois (dont 2 prod, 2 nettoyage)	
Travail > 9h50/ jour (hors temps de pause)	13 fois (dont 9 maintenance, 2 prod, 1log indus, 1 manager)	
Repos quotidien < 11h	3 fois	
Repos WE < 35h	0 fois	
Travail < 21h	3 fois	

2) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDI sur le mois de mars 2023.

Sur le mois de mars, il y a eu 4 départs dont 2 cadres (1 démission et 1 mobilité), 2 Ouvriers (1 décès et 1 retour sur TLM) et 4 arrivées dont 1 cadre, 1 manager et 2 ouvriers. Suspension de contrat : 3 départs dont 1 décès et 2 congés sabbatiques.

3) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDD sur le mois de mars 2023.

Sur le mois de mars, il y a eu 6 départs dont 1 manager, 5 ouvriers et 2 arrivées Ouvriers.

4) Points sur les recrutements faits sur le mois de mars et à venir. Détail par type de contrats (CDI, Contrat à Durée Déterminée, intérimaires) et par poste. Durée des contrats.

Recrutements faits sur le mois de mars :

-1 manager équipe B : CDI au 01/03/23

-1 CDL ACO : CDD du 06/03/23 au 01/04/23

-1 déballeur : CDD du 06/03/23 au 01/04/23

Recrutements finalisés :

-1 nettoyeur de nuit : CDD du 02/05/23 au 30/12/23

Besoins à pourvoir pour la saison :

-1 déballeur : du 19/06/23 au 02/09/23

-1 CDL suremballage : du 12/06/23 au 16/09/23

-1 nettoyeur de nuit : du 03/07/23 au 02/09/23

5) Effectif CDI, Main d'œuvre indirecte et Main d'œuvre directe, sur le site en mars 2023.

Ouvriers/Employés : 248 Techniciens/Agents de maîtrise : 87 Cadres : 7

6) Volumes et organisations de travail prévisionnels, sur le mois de mai 2023.

Prévisions	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
UVC	1 150 000	1 100 000	1 050 000	1 200 000	1 000 000
Organisation	4 jours (férié)	4 jours (férié)	4 jours (férié)	5 jours	4 jours (férié)

7) Quels sont les volumes réels en UVC produits sur le mois d'avril par semaine ?

	Semaine 14	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17
Volumes réalisés UVC	1 260 000	960 000	1 250 000	1 220 000

8) Kg produit/heure de MOD sur le mois de mars 2023.

52 kg/h

9) Delta entre les compteurs les plus hauts et les compteurs les plus bas (hors salariés exemptés du passage à 0). Détail par CSP à fin mars 2023 :

Ouvriers

Compteur le plus bas : -50h

Compteur le plus haut : +68h

TAM/Cadres

Compteur le plus bas : -24h

Compteur le plus haut : +71h

10) Point sur les mobilités.

A ce jour, la direction comptabilise 7 mobilités volontaires dont :

- 4 actées (1 Chantonnay Charcuterie, 1 MTT, 1 Montifaut Jambon et 1 logistique)
- 3 en cours (2 TLM et 1 essai Montifaut Jambon)

11) Avez-vous trouvé d'autres références de gants permettant de travailler des produits congelés ?

Le sujet est toujours en cours. De nouveaux gants (marque Thermostable) déjà en place sur MTT, vont être mis à l'essai prochainement.

12) Les salariés en mi-temps thérapeutiques et embauchant à 9h constatent régulièrement des erreurs concernant leurs affectations (postes déjà occupés par d'autres salariés, pas de travail à leur donner...) Nous vous demandons de revoir ce sujet.

La direction précise que les salariés en mi-temps thérapeutique sont en binômes au niveau des horaires. Le salarié qui commence à 6h est relayé par la personne qui commence à 9h,

dans ce cas, il n'y a pas de problème de poste. Néanmoins la direction a constaté des problèmes d'affectations sur la semaine 17.

13) Combien de salariés sont passés par 0 au 30 avril 2023 ?

Les informations seront communiquées dans le cadre de la commission sociale du 27 juin 2023.

14) Combien de salariés sur le site sont au forfait et combien n'ont pas pris leurs droits au repos ?

Sur Mouilleron, 22 salariés sont au forfait et tous les jours de repos ont été posés au 29 avril 2023. Le détail sera donné dans le cadre de la commission sociale du 27 juin 2023.

15) Bilan des congés :

-Combien de salariés ont été sollicités pour modifier leurs congés ? Détail par CSP

-Combien de salariés ont eu leurs deux choix de vacances refusés ? Détail par CSP.

Catégorie A : satisfaction en durée et en positionnement : 78 %

Catégorie B : satisfaction en durée mais pas en positionnement : 18 %

Catégorie C : satisfaction en positionnement mais pas en durée : 1 %

Catégorie D : pas de satisfaction (ni en positionnement ni en durée) : 0 %

16) Les laves-bacs ne sont gérés par aucun service, nous vous demandons de les attribuer à un service afin qu'il y ait un suivi sur ces matériels.

La direction indique que c'est le service réception qui est en charge des laves-bacs et plus précisément le service vaisselle.

17) Pour quelles raisons le service lingerie vide des vestiaires où il y a des affaires de salariés ?

Le service lingerie s'excuse, c'est un cas isolé. Le vestiaire en question a été attribué à un nouvel arrivant car il était sans nom sur la porte. Dès que le service a eu connaissance que ce vestiaire était occupé, les affaires ont été restitués au salarié.

18) Pour quelles raisons, la lingerie ne fournit plus de cadenas à code ? Ceux à clé sont régulièrement coupés par oubli des clés. Nous vous demandons d'avoir les 2 modèles à disposition.

La direction précise que les cadenas à code n'existent plus sur l'UES depuis plus de 10 ans. Le service lingerie est peu sollicité pour des oublis de clé (1 fois tous les 3 mois). La seule référence est le cadenas à clé.

II-RECEPTION :

19) Réception S3 : Points d'avancements sur le projet d'agrandissement du service réception.

Le quai S3 est ouvert depuis le 19 avril. La mise en froid a eu lieu semaine 17. Les travaux du futur local chimie ont démarré (fin prévue en S19).

► La CGT demande quels retours il y a eu concernant l'accès des camions au nouveau quai réception du secteur 3.

La direction a eu des retours positifs.

20) Magasin appro : Résultats des mesures de bruit réalisés au niveau des tapis OFAM.

La mesure de décibels sera prise la semaine 19.

21) Quai magasin appro : Point sur les améliorations demandées afin de sécuriser la zone pour les chauffeurs et les salariés travaillant dans cette zone.

3 plans d'actions ont été réalisés :

- 1) L'ensemble des marquages a été repris et les anciens ont été effacés.
- 2) De l'éclairage a été ajouté et ajusté.
- 3) Les miroirs pour sécuriser le passage de l'engin extérieur ont été installés.

22) Service vaisselle : Avez-vous trouvé les raisons du manque de pression d'eau ?

La demande d'intervention est faite auprès du service maintenance mais les raisons ne sont pas encore identifiées. Pour aider dans le diagnostic, le responsable de service va mettre en place un suivi avec date + heure dans les services concernés.

23) Service vaisselle : Un rack attend d'être réparé et sécurisé depuis plusieurs mois. Avez-vous une date de réparation car cela a un impact sur l'encombrement dans le service.

Un nouveau rack va être mis en place semaine 25.

24) Service vaisselle : Des titulaires ont demandé depuis plus d'1 mois la mise en place d'une plaque en bas du mur de séparation entre le lave bacs et le stockage des palettes propres afin d'éviter que les saletés viennent contaminer la partie propre. A ce jour rien n'a été » fait. Pour quelles raisons ? Délai ?

Des panneaux vont être installés. L'installation est prévue sur le mois de juin.

III-FABRICATION :

25) Fabrication : Points d'avancements des plans d'actions mis en place dans le service fabrication.

Sur le mois de mars, il reste 30 tâches à clôturer dont 5 sont en attentes – 14 sont en cours – 11 en retard. (Rappel du RP d'Avril : 6 en attente, 10 en cours, 13 en retard, 97 terminées)

Il y a eu 108 tâches clôturées dont :

- Sécurisation lors du nettoyage four => Rouleau de tapis entrée four non stable (action identifiée en VCS).
- Essais sur l'aspiration du fromage blanc (cf question 26)
- Travail sur la vidange du mélange bœuf charolais suite risque de brûlure identifié.
- Essai chariot de nettoyage sur Cadix S3 => non concluant (action identifiée en VCS)

26) Fabrication S3 : Suite aux essais, quelles décisions allez-vous prendre concernant la pompe d'aspiration fromage blanc.

Les essais se poursuivent et sont concluants sur les cuves Palcon - Par contre ne fonctionne pas avec la cuve Tosca, le mode dégradé trouvé à date est de percer la poche pour y introduire la pompe. Le sujet reste en cours avec le fournisseur concerné afin de trouver une solution pérenne.

IV-CONDITIONNEMENT :

27) L.16-Associative/couscous : Avez-vous avancé concernant la hauteur des démotteurs afin d'améliorer l'ergonomie du poste ?

L'étude est toujours en cours. La direction s'interroge sur la baisse de la hauteur des démotteurs, sachant que l'avis des conducteurs est partagé et que le coût de la modification s'élève à 12 000€.

► La CGT rappelle que ce poste est très pénible et génère des MPI au niveau des épaules. Le sujet est à l'ordre du jour depuis des années sans qu'aucune solutions ne soient trouvées

pour améliorer les conditions de travail des titulaires. Nous demandons à la direction d'étudier sérieusement le sujet et de trouver rapidement des solutions.

28) L.27- Démêlage des pâte : Des salariés se plaignent du manque de rotations sur ce poste au vu des nombreuses contre-indications médicales. Où en êtes-vous sur la possibilité de ne plus faire cette tâche contraignante ? De plus, des salariés constatent également que des gilacs sont régulièrement trop lourds. Nous vous demandons de revoir ce sujet rapidement afin de préserver la santé des salariés.

Cela va être étudié au mois de juin avec pour objectif de revoir le poste pour en limiter les sollicitations des épaules et poignets (Dans l'esprit du retourneur de gilac L28 ou autres aménagements). Cela est bien pris en compte et va être intégré après les modifications de la plateforme Grunwald. Un rappel va être fait auprès des fabricants au sujet du poids des gilacs.

29) MES : Des conducteurs constatent que le système est régulièrement trop lent, notamment sur certaines périodes de la journée. Avez-vous une explication et pouvez-vous remédier à ce dysfonctionnement ?

Les lenteurs sont effectivement constatées dans tous les services de l'usine de manière ponctuelle. Plusieurs améliorations ont été faites au cours de l'année 2022. Un technicien DSI sera sur site le 16 mai prochain : un document de suivi sera mis en place sur le terrain dès la fin de la semaine afin de recenser les problématiques rencontrées et de fournir des éléments aidant à l'analyse.

30) Secteur 3 : Les titulaires travaillant dans cette salle demandent à avoir 1 transpalette électrique de disponible par ligne

A ce jour, il y a deux transpalettes électriques pour les lignes 21 ,27 et 29 et un Stacky pour les cages de barquettes pour la ligne 20. Un engin va être affecté du S ½ au S3 en test durant un mois. Celui-ci pourra toujours être utilisé au S1 mais affecté au S3.

V- SURREMBALLAGE :

31) Suremballage : Des titulaires demandent qu'il y ait plus de rotations entre le S ½ et le S3, que les formations pour la polyvalence entre les 2 secteurs continuent afin d'avoir une équité sur les jours de RTT.

Les formations sont toujours d'actualités.

Les polyvalences de conduite en cours :

- 1 conductrice formée en avril sur L38/39.

- Semaine 19 une conductrice en formation sur la L36

- Formation d'un conducteur S ½ sur les L38 et 39 dans le prochain trimestre.

32) OFAM : Les lignes blanches pour le 3^{ème} quai OFAM ne sont toujours pas tracées. Quelle en est la raison ?

Cela a été réalisé le 21 avril 2023.

VI – DIVERS :

33) Suite à des soucis de nettoyage, il avait été validé de programmer sur une même journée, le poulet sarladaise à la suite des pommes de terre Sarladaises. Nous constatons que ce n'est pas toujours le cas. Nous vous demandons de revoir le sujet.

Les contrôles des programmes du mois d'avril ont permis d'identifier 7 conditionnements. Pour ces 7 conditionnements programmé, il y a eu :

- 3 enchainements PDT/poulet,
- 2 fin de production avec des PDT jusqu'à 22h.
- 1 anomalie programme constatée avec un arrêt à 17h en pommes de terre sarladaises
- 1 anomalie subie à la suite d'un aléa technique (basculé poulet L13 vers L16)

34) ACO 1 : avez-vous eu des retours sur le positionnement des plaques de lasagne par les opérateurs ? Les plaques congelées sont collées entre elles, et le positionnement des plaques dans les barquettes est difficile.

Une remontée va être faite auprès du fournisseur et le service méthode fera une observation terrain pour étudier la problématique courant juin.

35) La CGT a été alertée que des CDD avec des compteurs négatifs et n'ayant pas pris de journées de RTT à leur convenance sur le dernier mois de leur contrat, se voyaient retirer le montant de ces heures négatives sur leur solde de tout compte. Nous vous rappelons que ce procédé est illégal et que ce n'est pas la première fois que nous intervenons sur le sujet.

La direction a régularisé toutes les personnes concernées.

► La CGT informe la direction que si cette situation devait se reproduire, elle saisirait l'inspection du travail afin de faire cesser cette irrégularité qui est plus que malhonnête et déloyale envers des personnes qui sont déjà dans la précarité.

A savoir que cette pratique se fait sur tous les sites et que cela a déjà été dénoncée par la CGT au niveau du CSE.

36) L.28 : Il semblerait que des décisions aient été prises concernant la ligne 28 qui serait modifiée pour passer des productions Pagode. Qu'en est-il ?

La direction est dans l'attente de la validation au niveau de la direction générale.